

Pour des bibliothèques gratuites : développer un plaidoyer pour défendre la gratuité des inscriptions.

1 Pourquoi c'est important, à quels besoins cela répond ?

Les bibliothèques sont le seul service public culturel gratuit

Le passage à la gratuité permet de lever l'ambiguïté sur les représentations individuelles et datées que l'on se fait des lieux culturels ("ce n'est pas pour moi", "c'est cher", "l'accès est payant...")

Le contexte économique est globalement difficile, le passage à la gratuité permet un accompagnement bienvenu pour les habitants

2 Quels sont les types de bibliothèques concernés par cet enjeu ? Plusieurs réponses possibles.

- Les bibliothèques et réseaux de bibliothèques de grande taille (collectivités de plus de 4 000 habitants, équipe composée de plusieurs salariés et de bénévoles)
- Les bibliothèques de taille moyenne (de 1 500 à 4 000 habitants avec au moins un salarié et des bénévoles)
- Les bibliothèques dans de petites collectivités (moins de 1 500 habitants avec une équipe bénévole)

3 Quels sont les arguments utilisés pour s'opposer à la gratuité de l'inscription ?

"ça fait moins de recettes !"

"Il est bon que les usagers se rendent compte du coût des services publics"

4 Récapitulons les principaux arguments en faveur de la gratuité de l'inscription :

Le passage à la gratuité permet de :

- favoriser l'augmentation du nombre d'inscrits
- développer le nombre de livres empruntés, augmenter la fréquentation des bibliothèques
- libérer le temps des bibliothécaires pour être plus disponible auprès des publics
- éviter les relations intrusives quand il est nécessaire de vérifier l'accès aux minima sociaux
- lever l'ambiguïté sur l'accès libre

"La culture c'est comme l'air qu'on respire et l'eau qu'on boit, c'est un droit fondamental pour lequel il est important de libérer l'accès"

5 Dans les prochaines années, comment la BDM peut-elle encourager concrètement la gratuité de l'inscription en bibliothèque ?

Rassembler les chiffres clés de bibliothèques et réseaux qui ont passé le cap de la gratuité

Noter la gratuité comme un objectif à atteindre dans les conventions du futur schéma 2025-2029

favoriser les retours d'expériences des élus auprès de leurs pairs.

6 Quels seront les acteurs à impliquer ?

Toute l'équipe professionnelle et bénévole

Les élus = commission culture, bureau communautaire, comité d'orientation (pour un réseau, élus des communes concernées)

BDM, ABF, NLL

Les contributeurs de cet atelier :

avec le témoignage de :

Marie-Claude Corbin (GTM)
Yannig Hascoët (GTM)

Et la contribution de :

Annie Parent (MSM Normandie)
Céline vaultier (Thereval)
Bernard Lemasle (Villedieu Intercom)

Natacha Villeneuve (BDM)
Roman Hervieu (BDM)
Nicolas Huart (BDM)